



L'intention partagée : l'invitation de Descartes à Stockholm

Jean-François de Raymond

Volume 53, numéro 3, octobre 1997

Actes du colloque international Descartes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401109ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401109ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Raymond, J.-F. (1997). L'intention partagée : l'invitation de Descartes à Stockholm. *Laval théologique et philosophique*, 53(3), 507–518.
<https://doi.org/10.7202/401109ar>

L'INTENTION PARTAGÉE : L'INVITATION DE DESCARTES À STOCKHOLM

Jean-François DE RAYMOND

RÉSUMÉ : L'intention de la rencontre avec la Reine Christine, entraînant un voyage qui fut le dernier de Descartes, est diversement partagée par les trois personnages de l'intrigue, la future reine qui y voit l'occasion d'une illustration et d'une consultation, le diplomate Pierre Chanut qui trouve dans cette relation la meilleure occasion de remplir au mieux sa mission, et le philosophe qui estime que « c'est ne valoir rien que de n'être utile à personne », qu'il faut « procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes ». Ils trouvaient chacun dans cette rencontre une réponse à des questions intimes et une justification.

SUMMARY : The purpose of the meeting with Queen Christina, entailing a journey which was to be Descartes's last, is diversely shared by the three characters in the intrigue : the future Queen who sees in it the opportunity for an illustration and a consultation, the diplomat Pierre Chanut who finds in the relation the finest opportunity to best fulfill his mission, and the philosopher who believes that "to be useful to no one is to be worth nothing," that we must "procure, as much as it is in our power to do so, the general good of all human beings." They each found in that meeting an answer to intimate questions as well as a justification.

« **A**vancer en la recherche de la vérité » figurait pour Descartes le « principal bien en cette vie¹ », comme il l'écrivit à la Princesse Élisabeth de Bohême, trois semaines avant de s'embarquer pour la Suède où il mourra le 11 février 1650, « passionné pour aller voir à découvert et posséder une vérité qu'il avait recherchée toute sa vie » — selon le témoignage de son ami Pierre Chanut².

1. À Élisabeth, 9 octobre 1649 (AT V, 430). Les références à l'œuvre de Descartes renvoient à *Œuvres*, édition Adam-Tannery, Paris, Vrin, CNRS, 1974-1976, aux vol. IV et V (ici désignés : AT IV et V). Les références aux *Pensées* et à l'*Autobiographie* de la Reine Christine de Suède correspondent à notre édition de ses textes : CHRISTINE DE SUÈDE, *Apologies*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1994.

2. Rapporté par Baillet. Cf. AT V, 494.

Cette aventure dans le pays de l'Étoile du Nord, sur l'invitation d'une autre princesse — Christine de Suède — auréolée cette fois par la gloire de son père, n'est ni fortuite ni préméditée. Elle répond à une invitation, au carrefour d'intentions qui appellent une élucidation.

On s'interrogerait d'abord sur l'étrange curiosité qui tourne, un peu plus de quatre ans auparavant, ce philosophe de 49 ans retiré en Hollande vers une princesse déjà régnante de 19 ans, dont l'éloignent la religion, la formation, l'entourage, la destinée et même un mois de voyage, à moins d'y lire un cas privilégié de la rencontre mythique du Prince et du Philosophe, de leurs mobiles, de leurs illusions.

Pourtant cette intention et cette invitation s'avèrent déterminantes : d'abord il s'agit de la dernière rencontre de Descartes avec un personnage important dans l'ordre politique, dont l'Europe attend le règne. D'autre part, elles entraînent un voyage qui fut le dernier, avant le séjour interrompu qui suspendit l'aventure du philosophe, constituant dorénavant son œuvre comme complète, et conférant une importance particulière à sa correspondance précisément suscitée par la Princesse Christine, que l'on considère ces lettres en elles-mêmes ou comme commentaire du *Traité des passions de l'âme*. La dernière démarche de Descartes éclaire en retour son cheminement. De plus, cette interruption de la vie de Descartes dément l'image de la rationalité par l'effet d'un avatar : une contagion, une anecdote climatique. Non seulement elle anéantit le projet de longévité du philosophe, mais elle rappelle la menace de l'empire du corps sur l'esprit qui « dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps³ », qu'il entraîne parfois une éclipse de la pensée — de ce dont nous sommes le plus maîtres — et l'aveuglement du jugement dont il fut lui-même victime. Descartes avait dorénavant substitué l'indifférence devant la mort à la conservation de la santé, qu'il avait tenue pour le « principal but » de ses études, soit la certitude de la morale à l'incertitude de la médecine, comme il l'avoue à Pierre Chanut le 15 juin 1646⁴. On s'interrogerait enfin sur les conséquences de cette invitation à la cour de Suède, lorsqu'on considère les événements du trône qui y suivirent, infléchissant quatre ans plus tard, le cours attendu de l'histoire.

Ces raisons suscitent l'intérêt pour la dernière aventure de Descartes, dont l'intention se dessine durant quatre années, à travers la formation de son désir de rencontrer la Princesse Christine, et encore pendant les quatre mois de sa mission à Stockholm, subitement interrompue. Cette intention devint commune à trois personnages : le philosophe, la princesse de Suède et le diplomate Pierre Chanut, Résident de France à la cour de Stockholm, formée de façon indépendante et progressive, et elle partagea chacun en lui-même. En sa convergence et en son partage, elle éclaire la conduite de ces personnalités dont les rôles tissent l'intrigue, nouée par correspondance en octobre 1645 et qui se dénouera 44 ans plus tard à Rome, avec la disparition de la reine de Suède.

3. *Discours de la méthode*, sixième partie.

4. AT IV, 441. Voir aussi Descartes à Newcastle, octobre 1645 (AT IV, 329). Et entretien avec Burman (AT V, 179).

I. UNE INTENTION PARTAGÉE PAR LE TRIO PHILOSOPHIQUE

Si Descartes mesure ses publications, la préoccupation de la diffusion de ses idées, exposée dès la sixième partie du *Discours de la méthode*, demeure permanente. Il espère toujours bénéficier d'une protection efficace et d'un soutien sans conditions. Sa pratique épistolaire se précise en intention pédagogique, en « direction » intellectuelle, notamment illustrée par sa correspondance avec la Princesse Élisabeth de Bohême. Désireux d'introduire un jeune esprit, d'éveiller une conscience en discernant ses promesses, stimulé par la perspective de montrer le chemin qu'il a ouvert et qu'il appartient à chacun de trouver pour lui-même, son intention se tournera vers Christine de Suède, qu'il imagine bientôt sur le trône de l'un des plus puissants pays de l'Europe.

Dès qu'il apprend que Pierre Chanut fait escale à Amsterdam, en octobre 1645 en allant rejoindre son poste de Résident de France à Stockholm, Descartes se déplace pour aller passer deux jours avec l'ami qui avait été bienveillant à son égard à Paris et son épouse, sœur de Clerselier.

Il s'y mêle sans doute une curiosité de l'homme de savoir pour l'homme d'action : l'exercice de la négociation et de la décision — correspondant à l'intérêt qu'il porte à ses conditions : l'urgence d'agir, le discernement des voies dans la forêt des intérêts et des opinions contraires — ou devant un projet dont il faut distinguer les plans successifs. Mais surtout, cet ami va bientôt côtoyer la future reine de Suède, entourée de l'*aura* d'un trône protecteur des Arts et des Sciences. La renommée de l'intelligence de cette jeune femme, orpheline de Gustave-Adolphe, suscite déjà l'attente de l'Europe. Descartes demande à Pierre Chanut de lui parler de la princesse dès qu'il sera auprès d'elle, afin d'en savoir davantage — comme l'attestent ses premières correspondances avec lui et le commentaire très confiant qu'il adressera même à Élisabeth de Bohême⁵ sur la personnalité de Christine, dont il répétera ensuite les qualités, en suivant l'opinion de Chanut.

S'il avait d'abord manifesté une attitude de réserve voire de défiance, écrivant à Chanut, comme *a priori*, le 1^{er} novembre 1646 : « Je n'ai jamais eu assez d'ambition pour désirer que les personnes de ce rang sussent mon nom », Descartes réalise néanmoins qu'en effet il a commis, dit-il, « l'imprudence de publier » : il assume donc la logique correspondante et il tient, dès lors, à être connu « des personnes de plus grand mérite, de qui le pouvoir et la vertu me puissent protéger »⁶. On voit déjà l'intention prendre ses contours. C'est davantage qu'un assentiment donné à une éventualité, Descartes discerne l'occasion unique qu'il doit saisir. Il attend dorénavant de son ami diplomate que son nom et ses œuvres soient évoqués devant la future reine de Suède et il le remercie d'avoir parlé de lui à Christine.

On saisit le moment de l'intention en train de naître, puisqu'il note au passage, en conclusion : « [...] mais je ne crois pas que j'aie jamais aux lieux où vous êtes

5. Lettres de juin 1647 et d'octobre 1649 (AT V, 59 et 429).

6. À Chanut (AT IV, 535).

[...]» — l'idée reviendra à plusieurs reprises — trahissant en même temps par cette dénégation la pensée de l'éventualité qu'il repousse comme étant alors invraisemblable à ses yeux.

Sa correspondance avec Chanut — de mars 1646 à avril 1649, atteste le désir, progressivement formé chez lui, d'une relation avec la reine. On sait avec quel empressement Descartes traitera les trois questions qu'il recevra de Christine, par l'intermédiaire de son ami ou directement, auxquelles il répondra en s'adressant à Chanut — sur le dérèglement de l'amour et de la haine, le 1^{er} février 1647, — du fini et de l'infini notamment, en réponse à sa demande d'éclaircissements, le 6 juin suivant, enfin du Souverain Bien, directement à Christine le 20 novembre⁸. Il traitera d'abondance ces questions essentielles en fournissant, à cette occasion, un résumé de l'ensemble de sa pensée métaphysique et morale, et en se préoccupant de la réception de ses analyses : il tient non seulement à être reconnu, mais à ce que sa pensée soit bien comprise. C'est pourquoi il communique à Chanut, ce même 20 novembre 1647, pour l'expliciter, la version encore incomplète de son *Traité des passions de l'âme*, ce qu'il faut « tâcher de connaître » principalement, « pour obtenir le Souverain Bien », qu'il demandera plus tard à Christine par Freinsheimius son bibliothécaire, l'autorisation de publier. Il n'hésite pas à y joindre une copie de six lettres adressées antérieurement à Élisabeth, commentant notamment le *De vita beata* de Sénèque. Il s'agit en effet de faciliter le travail de répétiteur dont son ami s'est obligé à la fonction nouvelle, et de favoriser — délicate attention ! — la compréhension de la Princesse Christine dans le peu de temps dont elle peut disposer. Davantage même : Descartes précise à Pierre Chanut, « ayant coutume de refuser d'écrire ses Pensées touchant la morale », qu'il espère que « son opinion touchant le Souverain Bien » qu'il leur confie ainsi, « ne sera sue que d'elle et de vous »⁹. Il multiplie par son scrupule de pédagogue, ses précautions d'auteur, pour faciliter l'introduction de Christine à ses écrits.

Mais ses intentions dépassent ce stade : convaincu par ce qu'il apprend à son sujet, il témoigne à Chanut son admiration pour Christine ; il adressera à la reine le 26 février 1649, une lettre en forme de « compliment fort stérile », comme il l'avoue au Résident de France, que rien ne nécessitait mais qu'il « a cru néanmoins que son (mon) devoir l'(m')obligeait d'écrire » — afin de la remercier de celle qu'elle lui avait adressée après avoir reçu son analyse portant sur le Souverain Bien¹⁰. Ici l'intérêt initial et la curiosité première s'explicitent en l'offre de services, formulée sans ambiguïté par Descartes à la reine, qui ne « saurait rien lui commander de si difficile, promet-il, que je ne sois toujours prêt de faire tout mon possible pour l'exécuter », et que — ajoute-t-il — si j'étais né suédois ou finlandais, je ne pourrais être avec plus de zèle [...]»¹¹. En lui témoignant ainsi sa disponibilité rien moins

7. *Ibid.* (AT IV, 537).

8. À Chanut (AT IV, 601-617 ; AT V, 50-58). À Christine (AT V, 81-86).

9. Cf. AT V, 86-87.

10. 12 décembre 1648 (AT V, 251) et 26 février 1649 (AT V, 293).

11. AT V, 294.

qu'à la servir comme un sujet, il s'imagine même naturalisé — hypothèse qu'il suggère à la princesse — voire d'une autre identité nationale. Descartes inclut-il là les difficultés d'une éventuelle visite à Stockholm ? Il ne se borne pas à des phrases conventionnelles mais il énonce un contenu à quoi rien ne l'oblige et qu'il imagine. Il établit même un cadre, que notre rationalisation rétrospective découvre comme juste. Prémonitions, suggestions d'instructions ou proposition de candidature ? Les trois sans doute. L'hypothèse de Descartes n'inclut probablement pas la conscience de la question de l'appartenance au luthéranisme, religion commune par définition à tous les sujets, puisque l'identité nationale est identité religieuse depuis la réforme de Gustave Vasa, dont descend Christine (et contre les princes catholiques qui avaient échoué, comme elle l'évoquera dans son *Autobiographie* « dédiée à Dieu »¹² — ce qui dramatise encore son abjuration ultérieure). Toutefois une relation personnelle ne pouvait être plus directement explicitée avec la princesse régnante.

Or cette intention, progressivement spécifiée, doit à quelqu'un d'autre son occasion et, bien davantage, son évolution. En effet, cet intérêt de Descartes pour la princesse de Suède n'aurait pu être suscité sans l'intervention de son ami Pierre Chanut, qui tint le rôle d'intermédiaire : le Résident à la cour de Suède, ancien trésorier de France en Auvergne, introduit dans les cercles parisiens, apprécié des ministres, qui a des amis et des relations en commun avec Descartes, et qui pourrait être considéré comme l'initiateur de la diplomatie culturelle, tient ici un rôle central. Non seulement Chanut partagea pleinement l'intention de Descartes, mais il conduisit lui-même, dans sa fonction, la relation entre la reine et le philosophe : depuis l'éveil de l'intention, dès que Descartes eut appris, par ses lettres, les qualités de la princesse, ses préoccupations intellectuelles et morales, jusqu'à la décision de l'embarquement et à l'accueil dans sa résidence à Stockholm.

Pierre Chanut remplit parfaitement sa fonction de Résident puis d'ambassadeur auprès de Christine, en lui présentant les idées, les ouvrages et la personnalité de Descartes et simultanément, son rôle d'ami vis-à-vis du philosophe à qui il rapporte en détail les qualités de la future reine.

Il est impressionné par la personnalité de Christine dont la renommée naissante répandait les qualités. Les mêmes expressions se retrouvent dans sa correspondance avec des interlocuteurs divers à qui il témoigne, avec admiration, des qualités et des promesses de l'héritière de Suède. Que ce soit début 1646 à Méliand : « c'est une espèce de miracle qu'une princesse de 19 ans [...] ayant tant de constance au travail et tant de générosité en toutes choses qu'elle méprise tout ce que Dieu a uni de bonne grâce en sa personne, et souvent même sa condition pour se donner entière aux occupations d'un ancien ministre (La Thuillerie) ou d'un philosophe¹³ » — il dira ailleurs comment elle dépose sa couronne à ses pieds pour philosopher¹⁴, ou dans les portraits

12. Publié dans CHRISTINE DE SUÈDE, *Apologies*, p. 71-136.

13. Blaise MÉLIAND, procureur général au Parlement de Paris, 24 février 1646. Cf. P. CHANUT, *Correspondance politique*, archives du ministère des Affaires étrangères, vol. X, f° 109.

14. Cf. le portrait de la reine par P. Chanut — qui fut annoté plus tard par Christine. Publié dans notre ouvrage, *La Reine et le Philosophe*, Paris, Lettres modernes (« Bibliothèque nordique »), 1993, p. 45. Et le « panégyrique », dans AT IV, 538.

transmis par ses dépêches — « c'est un miracle que la reine de Suède [...] » où il note « cet amour ardent qu'elle a pour l'honneur et pour la vertu », d'autre part dans sa correspondance privée ou lorsqu'il transmet à Descartes la question de Christine sur l'amour : « Mme de La Thuillerie ne vous a point trompé lorsqu'elle vous a dit merveille de notre reine de Suède » — évoquant « la force de son esprit » et ses capacités au gouvernement¹⁵. Il écrira dans le même sens au Père Mersenne : « Dieu y fait maintenant régner une fille qui a inclination et intelligence dans les lettres, afin de les introduire, parce que cette nation belliqueuse n'aurait pas approuvé qu'un Roi fit estime des Sciences¹⁶ ». Il rapporte donc l'intelligence exceptionnelle de la jeune princesse, capable de comprendre la portée des questions métaphysiques autant que du gouvernement des hommes, chez qui il sent se préparer des décisions à la portée considérable. Il n'est pas moins admiratif de son exigence spirituelle et de sa compréhension des questions religieuses.

Les accents de Chanut, si sincères, n'échappent d'ailleurs pas à ses correspondants : Descartes observe, dans sa lettre du 1^{er} février 1647, que son style « coule si bien [...] » lorsqu'il parle d'elle : « Vous avez aussi une très ardente affection », car il ne pourrait pas la décrire comme il le fait s'il n'avait « beaucoup de zèle », illustration de la conception de l'amour, suivant laquelle on se considère avec l'objet aimé comme un tout dont on n'est qu'une partie. — M. de La Barde lui avait demandé s'il ne s'était pas laissé séduire par son modèle. Chanut répondra : « [...] il est vrai qu'on l'aime mais comme on aime la vertu »¹⁷.

La perspicacité de Mazarin avait su nommer à Stockholm cet agent chez qui il avait discerné l'aptitude à répondre aux préoccupations intellectuelles et spirituelles de la princesse — le Résident de France ne se borne pas à communiquer à la reine compliments ou représentations d'usage, mais en interprétant à l'optimum les instructions de son ministre, il lui présente en toutes occasions, les gloires de la France, selon le titre d'un ouvrage de Rangouze qu'il préfacera¹⁸ et ses réalisations, comme il le note avec sa modestie coutumière à Descartes le 12 décembre 1648 : « Une des principales parties de mes offices consistant à n'être point désagréable au Souverain auprès duquel je sers notre Maître [...] »¹⁹. Il l'entretient donc de philosophie et des questions qui intéressent la princesse : concernant l'action droite, la convergence des confessions, l'âme et le corps, le choix de la destinée personnelle.

Et tout naturellement, il ne déploie pas moins d'efforts pour lui présenter la personne, les œuvres et la pensée de Descartes, adoptant par approfondissement de sa mission, un rôle d'introducteur et même d'herméneute. Certes il ne se sent pas à même de mesurer toutes les conséquences de cette pensée, car le diplomate, que

15. *Ibid.*, p. 50 et suiv. : « C'est un miracle que la reine de Suède [...] », Chanut à Descartes, 1^{er} décembre 1646 (AT IV, 581-583).

16. 21 mars 1648. Cf. CHRISTINE DE SUÈDE, *Apologies*, p. 33.

17. Descartes à Chanut, 1^{er} février 1647 (AT IV, 611). Et archives du ministère des Affaires étrangères, correspondance politique Suède, t. X, 26 mai 1646, f^o 217v.

18. RANGOUZE, *Lettres panégyriques aux héros de la France*, 1648.

19. AT V, 253.

l'opinion tient pour l'un des plus grands philosophes de l'époque²⁰, qui a fait de la morale sa principale étude, et qui suit les expressions de physique, admire — en homme modeste — la puissance de la pensée de Descartes dans le domaine de l'ontologie, sa capacité d'analyser les premières causes, et son talent. Descartes lui demandera son avis sur ses *Principes de la philosophie*, estimant que l'esprit de Chanut est « très capable de tout²¹ ». C'est à travers ces conditions que le Résident de France gagne la confiance de Christine dont il devient le confident, comme on l'a désigné²².

D'autre part, il n'a de cesse de rapporter à Descartes l'intérêt que prend Christine à la lecture de ses œuvres, dans des conditions les plus diverses — dans son cabinet, en carrosse, au cours de ses expéditions à Upsal, aux mines de l'Est... — et il ajoute : « elle vous connaît pour tel que tout le monde vous doit connaître [...] », attestant son aptitude à comprendre les principes de la philosophie, si seulement le temps lui en était laissé, et sa curiosité qu'elle manifeste à l'égard de l'auteur.

Ainsi convaincu des qualités exceptionnelles de l'un et de l'autre, assuré de l'intérêt qu'y trouvera chacun, conscient de l'importance de sa responsabilité, Chanut est attentif à stimuler chez l'un l'intention de rencontrer l'autre. Bref, le Résident de France remplissait son devoir d'état à travers ces entretiens, ses missions auprès de Christine, qui n'excluaient ni la course à cheval dans la plaine d'Upsal ni les expéditions aux mines, dans les régions montagneuses.

Sans reprendre l'ensemble du cheminement et des étapes du processus de cristallisation ou de travail de tête — suivant l'expression de Stendhal — rappelons, à titre d'illustration, la phase culminante du processus où l'intention partagée relie et distingue les protagonistes de l'intrigue et où le rôle d'intermédiaire de Pierre Chanut s'efface en s'affirmant.

Revenue insatisfaite de la conférence de Freinsheimius à l'Université d'Upsal le 17 septembre 1647, sur le Souverain Bien, *De vero bono*, la reine avait demandé à Chanut que Descartes lui présente son analyse sur le sujet. Averti par son ami, le philosophe avait adressé directement à la princesse, le 20 novembre, une lettre sur le Souverain Bien²³, désignant d'abord Dieu puis la libre disposition par chacun de sa volonté propre. Descartes note dans cette lettre : « Votre Majesté fait plus d'état de sa vertu que de sa couronne », présentant l'apologie de la volonté.

Un an plus tard, le 12 décembre 1648, Chanut rapporte à Descartes l'intérêt que la princesse avait manifesté, en octobre, pour ses textes — à l'occasion du voyage aux mines de Falun où, dit-il, « dans le loisir du chemin, elle se donna entièrement à

20. Cf. LINAGE DE VAUCIENNES, *Mémoires de ce qui s'est passé en Suède et aux provinces voisines depuis l'année 1645 jusques en l'année 1655* [...]. *Tirez des dépêches de Monsieur Chanut* [...], 3 vol., Paris, 1675, préface du t. I.

21. 1^{er} février 1647 (AT IV, 613). Voir aussi lettre du 15 juin 1646 (AT IV, 441).

22. Selon J. ARCKENHOLTZ, *Mémoires concernant Christine reine de Suède, 1751-1760*, index « Chanut », confirmé par A. de WICQUEFORT, *Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics*, 1690, p. 184.

23. AT V, 81-86, surtout p. 84.

la lecture ». Le Résident, qui l'accompagnait dans le carrosse glacé où il avait pris la précaution d'emporter les *Principes de la philosophie*, lui lut la préface — mais devant l'embarras de la princesse à tout comprendre de l'ouvrage, il lui conseilla de demander aide à Freinsheimius. Bientôt celui-ci s'adjoint pour éclaircissement le Résident de France, « de sorte, Monsieur, rapporte Chanut à Descartes, que c'est aujourd'hui une des fonctions de la Résidence en Suède de lire et d'étudier votre philosophie²⁴ ». On ne pouvait faire mieux.

La princesse s'enquiert même, témoigne Chanut dans la même lettre, de la « fortune de Descartes et du soin qu'on prend de lui en France » — et « bientôt assure-t-il, elle aura pris goût à sa philosophie ». Dès lors, la conséquence qu'il explicite ouvre soudain un nouvel horizon : « Je ne sais si elle ne vous tentera point de passer en Suède ». L'intention formulée, il ne reste plus à Chanut qu'à conforter chez Descartes le projet de la rencontre — il atteste déjà que « cette princesse qui n'estime rien au monde que la vérité et la vertu, fait un grand jugement de lui (vous) pour l'amour de l'une et de l'autre »²⁵.

Comment Christine, qui ne connaissait ni Descartes ni son œuvre avant l'arrivée de Chanut à sa cour, vint-elle à partager l'intention de le rencontrer, jusqu'à décider d'inviter auprès d'elle ce philosophe français, catholique, réfugié en Hollande ?

Orpheline de père et quasiment de mère, elle entretenait une curiosité intense pour l'action droite, et s'interrogeait sur les choix qu'elle tenait à opérer dans sa vie, qu'elle voulait se donner comme destinée exceptionnelle au lieu de suivre la voie tracée pour elle, auparavant et par d'autres : le sénat, ses tuteurs qui garantissaient l'unité du royaume — c'est là son attitude fondamentale. C'est pourquoi elle voulait constater par elle-même l'exemple des choix de vie effectués par des personnalités éminentes de l'époque, observer comment elles exerçaient leur fonction sociale et vivaient leur foi religieuse — transposition du voyage dans le grand livre du monde et de la pérégrination académique pour cette jeune femme qui passait ses jours de l'étude des classiques aux séances du gouvernement, avant d'aller chevaucher impétueusement.

Si Descartes lui apparut comme un témoin éminent, c'est que les questions traitées dans ses ouvrages et son exemple personnel correspondaient précisément à ses préoccupations quotidiennes. Ainsi le 11 mai 1647, après avoir eu connaissance de l'analyse de Descartes sur l'amour, la reine « ne pouvait se lasser de donner des louanges à l'auteur et de s'enquérir de toutes les particularités de sa personne et de sa vie », rapporte Baillet — et elle s'exclama : « M. Descartes, autant que je le puis voir par cet écrit et par la peinture que vous m'en faites, est le plus heureux de tous les hommes, et sa condition me semble digne d'envie » — ajoutant : « Vous me ferez plaisir de l'assurer de la grande estime que je fais de lui ». Chanut ne manqua pas de le rapporter à son ami²⁶.

24. AT V, 253.

25. AT V, 254.

26. 11 mai 1647, AT V, 20.

Ou encore, évoquant dans ses remerciements du 12 décembre 1648 à Descartes, la renommée apportée par les « beaux livres » qu'il avait écrit, elle promet : « j'embrasserai avec plaisir toutes les occasions qui me permettront de vous témoigner que vos mérites vous ont acquis l'estime et l'affection de Christine ». Elle ne pouvait demeurer indifférente à cet héroïsme spirituel et intellectuel lorsqu'elle lisait par exemple : « c'est véritablement donner des batailles que de tacher à vaincre toutes les difficultés et erreurs qui nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité [...] »²⁷. Elle présentait en même temps, dans l'attitude de « la générosité » et dans la présentation de la décision comme prise de risque, une réponse qui comblait ses attentes et justifiait ses sentiments — elle ne pouvait que trouver, en effet, des réponses encourageantes à ses questions dans l'apologie de la volonté, « dont nous pouvons absolument disposer », infinie en l'homme comme en Dieu, et qu'il dépend de nous d'avoir « une ferme et constante résolution de faire exactement toutes les choses que l'on jugera être les meilleures ». Descartes ajoutait même, ce qui avait des échos particuliers dans l'esprit de la jeune princesse : « c'est en cela seul que consistent toutes les vertus ; qui, à proprement parler, mérite de la louange et de la gloire [...] c'est de cela seul que résulte toujours le plus grand et le plus solide contentement en cette vie. Ainsi, concluait-il, j'estime que c'est en cela que consiste le Souverain Bien »²⁸. Il dépend de nous d'acquiescer des perfections qui suffisent à nous rendre contents, assurera-t-il dans ses correspondances de même que dans le *Traité des passions*²⁹ : c'est exactement la réponse qu'attendait Christine, non tant pour l'instruire que pour l'exhorter et légitimer sa propension intime à l'exercice de sa volonté et au libre choix de sa destinée.

Le projet de faire venir Descartes auprès d'elle se précise progressivement. L'impatience de Christine se manifestera deux ans plus tard lorsqu'elle priera le philosophe, sans considération de ses habitudes, de monter au château avant l'aube, la princesse lui réservant les meilleures heures pour penser, avant d'être accaparée par les affaires.

L'intention de la rencontre de la reine et du philosophe, diversement partagée par les trois personnages de l'intrigue, l'auteur et pédagogue, la future reine qui y voit l'occasion d'une illustration et d'une consultation, le diplomate qui trouve dans cette relation la meilleure occasion de remplir au mieux sa mission, est donc dessinée. Pourtant cette intention correspond chez chacun à une attente de résultats qui le partagent et qui révèlent le mixte des mobiles et des motifs, de la générosité et de l'intérêt, de la considération des grandeurs d'établissement et des grandeurs naturelles, mêlant en chacun l'intérêt personnel et une justification idéale, le rapport à l'autre n'excluant pas celui du moyen à une fin.

27. AT V, 252 ; et *Discours de la méthode*, sixième partie.

28. Descartes à Christine, 20 novembre 1647, AT V, 83 ; et *Traité des passions de l'âme*, art. 153, 158, 160.

29. Descartes à Élisabeth, 1^{er} septembre 1645 ; AT IV, 283. À Christine, 20 novembre 1647 ; AT V, 85 ; et *Traité des passions de l'âme*, art. 148.

II. L'INTENTION PARTAGE CHACUN

Chez Pierre Chanut, l'idéal du service du roi est renforcé par le désir d'y briller personnellement, le zèle avec la satisfaction. Mais « le bon Chanut » — comme le nomma Louis Henri, fils du secrétaire d'État de Brienne — partage entre deux absolus, son intention de présenter Descartes à la reine puis de favoriser son invitation à Stockholm : d'une part, l'impératif du succès de sa mission diplomatique qui le justifie dans son être, et auquel il apporte tous ses soins, et d'autre part ses obligations envers un ami qu'il admire.

En favorisant l'invitation du philosophe par la reine grâce à la présentation à chacun des qualités de l'autre, il estime que la fin justifie le moyen : — d'un côté de rassasier l'attente de la jeune Christine, grâce à l'esprit français, — de l'autre, d'attacher Descartes aux qualités de la princesse et de l'inciter, encore hésitant, à se rendre en Suède, y compris dans la dernière phase, fin mai 1648 — la pire puisque Chanut part en consultation en France et qu'il le conforte à son passage à La Haye, dans son projet de risquer l'aventure, certes au pays des rocs et des ours, mais auprès de cette merveilleuse reine.

Le partage de cette intention, sachant les conséquences de l'invitation, conduit à poser la question de la responsabilité de l'intermédiaire. Nous considérons que les éloges de Pierre Chanut sur la force d'esprit, la curiosité intellectuelle et les vertus de la princesse furent déterminants et ont persuadé Descartes — comme le confirme Mme Rodis-Lewis³⁰. Certes, Chanut n'a pas explicité celle de l'opportunité de la période de la visite de Descartes ni de son voyage, et il ressentira bientôt une profonde douleur devant le mal dont il guérit lui-même et qui emportera sous ses yeux, dans sa propre maison, son ami — qu'il avait tout fait pour attirer à la cour. L'inflammation pulmonaire qu'il contracte dès son retour de France et qui atteint, au début février 1650, le philosophe, la contagion aggravée par le froid matinal, qui emporta Descartes le 11 février, doivent sans doute davantage à la fatigue du diplomate et à la prédisposition du philosophe, alors fragilisé par un mode de vie qui ne lui était pas coutumier, qu'à la négligence de Pierre Chanut.

En ce qui concerne Descartes, le vœu de se rendre utile renforce sa préoccupation de rayonnement, voire son espoir de contribuer à la formation de la future reine de l'une des grandes puissances du monde. Cet espoir redouble même, à juste titre, son hésitation devant le risque que sa visite à Christine ne nuise à l'image de la princesse luthérienne — chef de l'Église — dans l'opinion suédoise. On le voit surtout partagé entre le souci de ses affaires et l'hésitation à accepter ou à décliner l'invitation de Christine, hésitation dont la philosophie devrait prémunir — c'est que l'incertitude est celle du lendemain — on ne peut « absolument répondre de l'avenir », comme il le rappelle le 9 octobre 1649³¹ — et celle de l'action.

Enfin s'il hésite à se décider à se rendre à Stockholm puis, la décision prise, à la mettre en œuvre, c'est qu'à ses yeux le temps demeure discontinu et que, considérant

30. G. RODIS-LEWIS pose la question dans *Descartes. Biographie*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 262.

31. AT V, 430-431.

cet engagement, le philosophe reste partagé, l'embarquement pouvant être sans retour comme des pressentiments le dessinent explicitement, devant l'inconnue de l'aventure en une cour doublement étrangère, sur laquelle il a même consulté Freinsheimius suivant la recommandation de Chanut.

Pourtant il faut agir, la liberté n'étant jamais si entière que dans la décision. Il estime, selon l'impératif de la sociabilité, que « c'est ne valoir rien que de n'être utile à personne » — et qu'il faut « procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes »³², ce qui est une « obligation » et le propre de ceux qui « sont vertueux », même sachant qu'il peut y avoir *quiproquo*, dans l'esprit de Christine, sur l'utilité de sa physique ou l'attente supposée de la princesse en matière de politique. Il tranche en incarnant la « générosité », remède au dérèglement des passions, et qui est le bon usage du libre arbitre ou encore le Souverain Bien, coupant court à tout partage et mettant fin — par l'action — à toute incertitude ou indétermination. Descartes en offre ainsi un nouvel exemple personnel à la princesse.

Qu'en est-il de sa responsabilité propre ? Ce cavalier qui avait traversé l'Europe savait les aléas des voyages, des cours et des rivalités. Il a pris sa décision en connaissance de cause, mais il ne connaissait pas le genre de vie à la cour de Christine — Chanut ne le lui avait pas décrit, sinon par euphémisme. L'autre sphère de sa responsabilité concerne le dénouement de l'intrigue, à l'horizon, et dessine son retentissement sur la destinée de la reine de Suède.

Chez la jeune reine elle-même se partagent le désir de briller, à son tour, comme roi³³ après son père à la gloire interrompue, en faisant de Stockholm une nouvelle Athènes où elle invitera créateurs et savants, et d'autre part la recherche personnelle de la vérité. L'ardeur qui la porte à comprendre la diversité des manières de vivre incarnée dans la multiplicité des exemples, témoigne de ces interrogations sur la définition de l'action droite : elle invite Descartes comme témoin et comme conseiller — moment dans le processus intense en cours de sa maturation spirituelle.

Elle a pris pour devise : « La sagesse est le pilier du royaume », mais si elle oscille entre les deux, elle penche de plus en plus vers l'une, ce qui la conduira à trancher par les décisions que l'on sait. Trop consciente de la place de la flatterie dans les cours pour s'y illusionner elle-même, elle va résoudre le dilemme par ce qu'elle estime être la gloire, non plus celle des armes ni même celle des arts, des lettres et des sciences, mais par le choix radical qui la fera briller aux yeux de l'Europe, en unifiant sa volonté d'indépendance, sa passion de savoir et son aspiration spirituelle : en abdiquant quatre ans après son couronnement du 30 octobre 1650, puis en abjurant, la veille de Noël 1654 à Innsbruck, avant d'aller se jeter aux pieds du Pape Alexandre VII, le 23 décembre suivant. Elle n'est plus partagée ; elle expliquera plus tard qu'elle abdiqua afin de pouvoir abjurer, « afin de pouvoir déclarer à toute la terre une miraculeuse conversion »³⁴.

32. *Discours de la méthode*, sixième partie ; *Traité des passions de l'âme*, art. 156.

33. *Autobiographie*, dans CHRISTINE DE SUÈDE, *Apologies*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1994, p. 101.

34. *Ibid.*, p. 45.

Qu'en est-il de la responsabilité, dont l'histoire l'a chargée — moins, à vrai dire, que des critiques et soupçons que sa liberté de paroles lui attirait ?

Son tempérament aux mouvements fantasques et la conviction, qu'elle eut toujours, d'être reine par essence et de ne devoir de comptes qu'à Dieu seul, recouvraient en réalité une recherche intime dont la « conversion », qui la rendit célèbre, s'entend comme une évolution progressive, jusqu'à sa mort en 1689, dont témoignent ses *Pensées*³⁵, rédigées à l'âge mûr et longuement méditées.

Ainsi, chacun des trois personnages de l'intrigue fut-il partagé, dans son intention. Certes, nul ne saurait discerner en vérité l'action effectuée « avec l'âme tout entière », ou « par pure bonne volonté », ou selon « la pureté du cœur », selon les références, mais le cœur est souvent partagé. « Rectifier et raffiner son intention, est une occupation qui doit durer autant que la vie », note Christine dans son *Ouvrage du Loisir* ou « la propre intention, quelque droite qu'elle paraisse, doit être toujours suspecte »³⁶.

En deçà des fruits attendus de la rencontre, la séduction de l'imagination dessinait, pour chacun, la possibilité d'un brillant dialogue, l'espoir pour Descartes d'une reconnaissance de ses livres et de sa réforme par la cour de Suède — pour ne pas évoquer le rêve d'une conversion de la Suède — l'attente immédiate d'un mécénat et de la protection de la princesse. Si le philosophe, la princesse et le diplomate en ressentirent le désir et se persuadèrent de son intérêt pour l'autre, voire par devoir — par loyauté envers le roi, la nation, la princesse ou l'ami — ils trouvaient chacun dans cette rencontre, une réponse à des questions intimes et une justification.

35. *Ibid.* Les textes de ses trois ouvrages sont rassemblés dans *Apologies*.

36. *Ibid.*, art. 329 et 330, p. 190.